MEMENTO



AOÛT 2019

1er août Brunch organisé par la Jeunesse

7 septembre 10ème Semi-marathon des côtes de l'Orbe

14 septembre Tournoi de pétanque de la Jeunesse

12 octobre Bal de la Jeunesse

24 novembre Musicali'thé

12 décembre Conseil - salle du Grand Conseil Lausanne

Horaires bureaux

Mardi Vandradi	de 18h30 à 19h30
Vendredi	de 08h30 à 11h00

Horaires déchetterie

HIVER

Mercredi	de 16h30 à 18h00
Samedi	de 10h00 à 12h00

ÉTÉ

Mercredi	de 17h30 à 19h00
Samedi	de 10h00 à 12h00

(si vous désirez que la date de votre manifestation soit insérée dans notre memento, merci de nous le faire savoir, par e-mail à <u>agiez@bluewin.ch</u>)

DECHETS ENCOMBRANTS

Nous vous prions de prendre note que les dates pour les déchets encombrants ont été avancées au 25 et 28 septembre 2019 au lieu du 2 et 5 octobre 2019.

PILIER PUBLIC

La Municipalité tient à rappeler à la population que les piliers publics qui se trouvent sous le couvert de l'Eglise, Rue du Moulin et sur le bâtiment le Collège sont uniquement destinés à des publications communales. Pour vos avis personnels (annonce manifestation, cultes etc...) un panneau d'affichage se trouve derrière les places de parc, en face du pilier public se trouvant au Collège.

Promenade à poness:



Promenade à poneys : CHF 10.-/30 minutes CHF 20.-/heure

Balade en calèche de 2 à 4 personnes, selon âge des enfants : Forfait CHF 60.-

Anniversaire, tours avec tournus des enfants : CHF 15.-/enfant

Anniversaire avec pause pour un piquenique* de 2 à 4 personnes, selon âge des enfants :

Forfait CHF 70.-

*A convenir : Préparation du pique-nique par vos soins ou moi-même en supplément.

Contact:

Romaine Vannod Route de Bretonnières 10B

Tél: 078 936 26 35

Tel: 076 936 26

Email:

1352 Agiez

romainevannod@hotmail.ch



L'Etat de Vaud lance un appel à la prudence en raison du danger d'incendie de forêt marqué

En raison de la sécheresse prévalant sur le territoire cantonal et des prévisions météorologiques pour les jours à venir, l'Etat de Vaud a fixé le degré de danger d'incendie en forêt au niveau 3, marqué. Les feux en forêt restent toutefois possibles aux endroits prévus à cet effet, mais la population est appelée à faire preuve d'une grande prudence.

Au vu des conditions météorologiques actuelles, le danger d'incendies en forêt est actuellement marqué sur l'ensemble du territoire vaudois, soit le niveau 3 sur une échelle comportant cinq niveaux.

Règles de conduite en forêt

La DGE appelle dès lors la population à faire preuve d'une grande prudence et à se conformer dans tous les cas aux consignes des autorités locales. Les feux en forêt restent en effet possibles, mais uniquement aux endroits désignés. Ils doivent être surveillés en permanence gardés sous contrôle et complètement éteints avant d'être abandonnés.

Il est également fortement recommandé d'utiliser des foyers fixes et de ne pas faire de feu à même le sol. Les allumettes et cigarettes doivent aussi être soigneusement éteintes avant d'être jetées dans une poubelle. En cas de vent fort et de rafales, il est par ailleurs préférable de s'abstenir de tout feu en plein air. Enfin, tout départ de feu ou situation suspecte doit être annoncé immédiatement à la centrale 118.

Evaluation en début de semaine prochaine

L'incertitude sur les précipitations du week-end à venir ne permet pas de prévoir une amélioration significative de la situation. Un examen de la situation sera mené en début de semaine prochaine pour réévaluer le niveau de danger.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud